



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal
de l'Association de communes
Police Région Morges

Date : Morges, le 20 juillet 2026

Séance d'installation du Conseil intercommunal et du Comité de direction

Convocation et ordre du jour

Mesdames, Messieurs,

A la demande de Monsieur le Préfet, les délégués par les Autorités communales, pour représenter les Autorités de l'Association de communes Police Région Morges, pour la législature 2026-2031, sont convoqués pour le

**Jeudi 20 août 2026, à 18h00,
à la Grande salle,
chemin des Plantées 1, 1131 Tolochenaz.**

Ordre du jour :

Sous la présidence de Monsieur le Préfet

1. Accueil.
2. Désignation d'un.e secrétaire de séance.
3. Désignation de deux scrutateurs.trices de séance.
4. Assermentation des membres du Conseil intercommunal.
5. Election du.de la Président.e du Conseil intercommunal.
6. Election du.de la secrétaire du Conseil intercommunal et de son.sa remplaçant.e.

Sous la présidence du nouveau Président

7. Election du.de la vice-président.e.
8. Election des scrutateurs.trices.
9. Election des scrutateurs.trices suppléant.e.s.
10. Election du Comité de direction.
11. Election du.de la Président.e du Comité de direction.

Sous la présidence de Monsieur le Préfet

12. Assermentation du Comité de direction et du/de la Président.e.

Sous la présidence du nouveau Président

13. Election des membres de la Commission de gestion et des finances.

14. Communications du Bureau

- Lieu des séances du Conseil intercommunal, selon l'élection du nouveau Président

15. Communications du Comité de Direction

- Dates des séances du Conseil intercommunal 2026

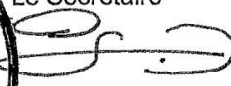
16. Lecture et approbation du procès-verbal de la présente séance.

Pour information :

Le délégué absent, qui n'aura pas prêté serment, n'est pas éligible à des fonctions internes au Conseil intercommunal, ni au sein du Comité de direction.

Le Président

Jean-Claude Rochat

Le Secrétaire

Steve Bruchez

